

MÉMENTO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h
à 16h30

Jeudi de 14h à 19h30

Vendredi de 14h à 16h30

Édito



Chères MARCILLOISES, chers MARCILLOIS,

J'ai déjà écrit un article dans le Bulletin municipal sur le Plan Climat Air Energie Territorial. Par 2 fois, lors de la réunion sur la gestion des déchets et lors du grand débat, j'ai eu l'occasion de vous en parler. Ce sujet est extrêmement important et je souhaite revenir, à nouveau, dessus. Dans les 30 prochaines années que nous allons connaître, notre mode de vie va profondément changer. Personne, quelles que soient ses opinions, politiques ou autres, ne pourra se désintéresser du problème. Nous allons obligatoirement devoir modifier nos habitudes, diminuer nos déchets, rechercher l'énergie la moins polluante, en limiter la consommation, éviter le gaspillage, repenser nos déplacements, construire et cultiver autrement... La liste est longue et la notion de développement durable a pris toute son importance. Notre devoir est également d'initier les enfants à ces changements. Ce sont eux qui, pour assurer leur avenir, sont les plus concernés.

Quand paraîtra ce petit bulletin, le printemps sera là. Il sera festif grâce à toutes les manifestations prévues par les associations de notre village que nous remercions.

Votre Maire, André DUMOULIN

Rentrée 2019, une école toute neuve : l'École des Trois Châteaux

En septembre 2019, avec l'ouverture de la nouvelle école et l'augmentation de la population à Marcilly, l'organisation de l'école pourrait changer et attirer de nouvelles familles.

Familles de Marcilly inscrivez vos enfants dans l'école de leur village !

Notre école est très active, beaucoup de sorties et d'activités sont organisées tout au long de l'année pour favoriser les ap-

prentissages par la pratique. La pédagogie mise en œuvre par les enseignants favorise le bien-être des élèves quel que soit leur âge et la taille de l'école favorise l'interaction entre les plus jeunes et les plus âgés qui se côtoient à l'école. Les services périscolaires offrent un service très complet pour les familles.

Renseignez-vous, appelez la directrice.
Agnès BIGOT 04.78.43.70.56

Pénurie d'Assistants Maternels sur Marcilly



Si ce métier vous tente, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du relais, Sophie Nieborak afin de vous informer sur cette profession au 06 78 49 65 56 (voir flyer ci-joint)



Participation citoyenne Réunion publique le jeudi 25 avril 2019 à 19h (salle communale)

En présence du gendarme Brice PASQUINI notre référent et d'un représentant du groupe commandement de la gendarmerie.

Objet : L'utilité et le fonctionnement de cette participation. Récemment après un vol dans son habitation, en son absence, un habitant de MARCILLY m'a demandé si quelqu'un avait vu quelque chose ! Venez-vous informer, cela n'engage en rien.

André DUMOULIN

Avancement du chantier du groupe scolaire



Comme promis dans le dernier bulletin municipal, voici l'avancée du chantier du groupe scolaire après 44 semaines de travaux.

L'ensemble des travaux de gros œuvre est terminé, d'où l'enlèvement récent de la grue. L'étanchéité en toiture est réalisée, il reste

néanmoins à végétaliser les parties des couvertures en terrasse. Les différentes finitions extérieures (isolations, enduits ou pierres) doivent débuter prochainement, après la réalisation des réseaux par l'entreprise de terrassement.

Actuellement, les travaux de second œuvre avancent à des degrés différents, dans l'ensemble du bâtiment. Dans la partie basse proche de la mairie, les doublages sont terminés et la chape intégrant le chauffage au sol va bientôt recevoir le carrelage, avant le début de l'aménagement intérieur. Dans la partie haute à proximité de la RD 16, les dernières menuiseries extérieures ont été posées et permettent aux entreprises de poursuivre les installations sanitaires, électriques, thermiques ou autres.

Les aménagements extérieurs vont débuter le mois prochain avec la mise en place d'une cuve de 10.000 litres pour la récupération des eaux pluviales, qui serviront à l'arrosage des espaces verts de la commune. Prochainement, la commission voirie va choisir les arbres et végétaux qui agrémenteront le pourtour du bâtiment. Les trottoirs et les voies circulables seront réalisés avant l'été prochain. Le parking de la mairie verra sa capacité doubler.

Sur le parking proche de la RD 16, il a été décidé l'emplacement de la borne de recharge pour les véhicules électriques, de telle façon que sa position soit visible depuis la route et que le branchement en soit facilité grâce à la proximité du restaurant scolaire. A l'heure actuelle, le planning prévoyant une livraison de l'école en juillet 2019 est tenu, et l'ouverture possible dès le 2 septembre 2019.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans le prochain P'tit Bull'tin de la clôture de ce chantier, qui va modifier grandement le centre de notre village.

La Commission Bâtiments Communaux

Travaux de voirie en cours

Depuis quelques semaines, plusieurs chantiers sont en cours dans Marcilly d'Azergues.

Tout d'abord dans l'ensemble des chemins de la commune, plusieurs entreprises s'affairent pour le compte du Département, à l'installation de la fibre qui pourra être disponible pour tous les Marcillois. Ces travaux consistent à rajouter des fils supplémentaires sur les poteaux en place, ou dans les réseaux souterrains existants. Cette opération doit être terminée durant le deuxième trimestre par SFR, avec la pose de l'armoire de répartition, située route de Neuville. Après une période de commercialisation entre les différents opérateurs de téléphonie, les personnes souhaitant demander le raccordement au nouveau réseau devront obligatoirement solliciter l'opérateur de leur choix à leurs frais, afin de bénéficier de cette opportunité, disponible vers le dernier trimestre de l'année 2019.

Ensuite, dans la traversée de l'agglomération, Enedis a entrepris pour son compte, l'enfouissement de la ligne à haute tension (20.000 volts) et la ligne électrique d'alimentation, sous le trottoir longeant la RD 16. La commune profite de ses travaux pour remplacer deux candélabres d'éclairage public et permettre la suppression des 7 poteaux béton situés entre les deux transformateurs électriques. Ces nouveaux poteaux viendront compléter les deux candélabres, qui seront positionnés de part et d'autre de la nouvelle voie descendant vers le groupe scolaire en construction et le chemin profond.

Au niveau de cette future intersection, des travaux débiteront bientôt avec la réalisation d'un plateau surélevé qui permettra de sécuriser l'entrée dans le centre bourg.

Frédéric BLANCHON

PIG et PENAP

A quelques jours d'intervalle nous avons reçu en mairie :

- Un nouvel arrêté du Préfet renouvelant pour 3 ans le PIG de la Plaine des Chères
- Une délibération du département stipulant la création de la PENAP en grande partie sur le même territoire.

Nous attendons des explications, mais des décisions importantes restent à prendre par la métropole en particulier pour QUINCIEUX, le Préfet garde probablement la main, pour l'instant. Malgré tout, le département lance déjà une procédure d'aide sous la forme d'un appel à projets, avec comme date limite de réception le 17 mai 2019.

Pour être éligible le projet doit être sur le territoire de la PENAP et :

- assurer la pérennité du foncier en faveur de l'agriculture et favoriser l'installation,
- maintenir une dynamique agricole et valoriser les activités agricoles et forestières,
- préserver les qualités environnementales du territoire,
- faciliter les projets agricoles et environnementaux et sensibiliser le public.

André DUMOULIN

Cantine et garderie

Depuis le 1^{er} mars, la mairie a repris l'administration de la cantine et de la garderie à la demande des parents qui s'occupaient bénévolement de l'Association Croq et Jeux désormais dissoute. De ce fait la gestion informatisée se fait via un portail famille .

Marie Jeanne GEFROY



Découverte de notre commune

Comme dans les bulletins municipaux précédents, nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir certains lieux de notre village. Au détour d'une randonnée, vous pouvez voir ce petit ruisseau, délimitant notre commune à cet endroit, passer sous la voie ferrée en direction de St Germain au Mont d'Or.

QUIZ n°20



Mais connaissez-vous le nom de ce ruisseau et quelle est la commune limitrophe ?

Concernant le quiz précédent, cet étang situé au lieu-dit "Le Four à Chaux" est la propriété du syndicat de la Basse Vallée d'Azergues. La gestion de la pêche est assurée par l'association intercommunale AAPPMA de Chazay, Marcilly, Civrieux et Les Chères. L'achat de cartes de pêche est possible à l'Auberge de Marcilly. Pour s'y rendre à pied, il faut poursuivre le chemin du Four à Chaux après le stade, en direction du sentier des 3 Passerelles.

Cet étang n'est pas naturel, puisqu'il date seulement des années 1960, lorsque l'entreprise REVIN en a extrait le gravier.

CCAS

Dates des prochaines rencontres mensuelles du Club Mémoire

Nous exercerons nos méninges le 12 avril et le 17 mai toujours à la salle de la Gare de 9h30 à 12h. Nous sommes en train d'organiser notre sortie de fin d'année qui s'effectuera en juin. N'hésitez pas à rejoindre les "Eléphants" du Club Mémoire

Ghislaine GOUBEAU

Grand débat national

A l'initiative de quatre d'entre eux, une trentaine de Marcillois se sont retrouvés le vendredi 8 février à la Maison communale, dans le cadre du grand débat national lancé par le président de la République suite au mouvement des Gilets Jaunes.

M. le Maire, plusieurs conseillers municipaux et Mme la Députée de la circonscription, Blandine Brocard, étaient présents. Les marcillois ont échangé autour des 4 thèmes nationaux proposés :

- La Transition Ecologique
- Fiscalité et dépenses publiques
- Démocratie et citoyenneté
- Organisation de l'Etat et des services publics

Le compte rendu complet de ce débat a été envoyé à la Commission Nationale du Débat Public et à Mme la Députée. Vous pouvez le consulter sur le site de la mairie.

Ghislaine GOUBEAU



Écocitoyens

Le PCAET entre dans la phase de co-construction de son programme d'actions.

Tout au long du mois de mars des élus et des citoyens de notre Communauté de Communes se sont réunis pour rédiger des propositions d'actions et ont ainsi contribué à la construction du plan d'actions 2020-2026 du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

- **26 février - une économie territoriale moins carbonée et moins énergivore** : agriculture, industrie, tertiaire
- **11 mars - le logement** : réduire la facture énergétique des ménages
- **21 mars - les transports** : quelles solutions pour une mobilité moins carbonée ?
- **26 mars - la production d'énergie renouvelable** : quel développement sur le territoire ?
- **28 mars** : la résilience face au changement climatique et le stockage carbone: saisir les opportunités et anticiper les risques

La commune de Marcilly d'Azergues a été représentée et active à chacun de ces rendez-vous.

Ghislaine GOUBEAU

INFO MAIRIE

PLU

Par délibération du 17 juillet 2018, la commune a initié une révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme pour supprimer un "espace boisé classé" sur une parcelle comportant une maison d'habitation individuelle et une piscine. Ce dossier est consultable en mairie uniquement aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Calamités agricoles, sécheresse 2018 sur prairies

Demandes d'indemnisation :

Les demandes d'indemnisation se font par le biais de la téléprocédure "TéléCALAM" à l'adresse <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Accès direct et informations en tapant "Aléas climatiques Rhône 2018" sur votre moteur de recherche.

Ouverture de la téléprocédure : du 25 mars au 26 avril 2019.

Contact DDT : 04 78 62 52 90 de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Élections européennes - Dimanche 26 mai 2019



Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même

moment dans tous les États membres de l'Union européenne. En 2019, elles auront lieu du 23 au 26 mai. **En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai.**

Le nouveau Parlement européen sera composé de 705 membres. Le nombre de sièges est réparti entre États membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges

proportionnel à leur nombre de voix.

"Quelle Europe voulons-nous ?" : c'est la question centrale des élections européennes. En allant voter, vous choisissez un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. Choisir une liste plutôt qu'une autre, c'est choisir la composition du Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union européenne siègent par groupes européens qui reflètent leur sensibilité politique et non leur nationalité.

Les députés européens agissent dans les domaines tels que :

- L'emploi, les droits sociaux : le Parlement européen adopte par exemple des normes en matière d'encadrement du détachement des travailleurs en Europe, ou en matière d'emploi, notamment pour les jeunes.
- La gestion des frontières : le Parlement européen définit par exemple, les missions de protection des frontières extérieures de l'Union européenne de l'agence Frontex.
- Le Climat et l'environnement : le Parlement européen définit des normes environnementales par exemple, pour lutter contre le réchauffement climatique ou accroître l'utilisation des énergies renouvelables.
- La santé, l'alimentation : le Parlement européen intervient notamment pour garantir la traçabilité des aliments et permettre la coordination des contrôles en matière alimentaire.
- La sécurité : le Parlement européen participe à la lutte contre le terrorisme en définissant des règles d'échange d'informations, en limitant l'accès aux armes ou en luttant contre le blanchiment d'argent.

Location

"Le studio de la commune rénové d'une surface de 30 m² au dessus de l'agence postale est disponible de suite.

Se renseigner en mairie"



Amicale Boule :

Challenge des 2 secteurs

L'année 2019 va être riche en organisations importantes pour notre village.

Le dimanche 30 juin, l'amicale boule a la charge d'organiser la journée bouliste, challenge des 2 secteurs. 300 joueurs représentant 28 communes différentes vont pouvoir disputer 3 concours. 32 jeux sont nécessaires. Un grand parking doit accueillir les voitures. 250 repas vont être servis plus un vin d'honneur. L'animation dans la journée, avec jeux et buvette, est permanente. Cette organisation est très lourde pour les membres de l'amicale, ils accueilleront avec beaucoup de gratitude ceux qui voudront les aider.

Le président, André DUMOULIN

Classes en 9



Les classes en 9 seront à l'honneur le week-end du 3 et 5 mai.

Tous les natifs de la 9, vous attendent dès le **vendredi 3 mai à 18h30**, pour le défilé humoristique avec une surprise... du jamais vu dans notre village !

Le dimanche 5 mai, la vague sera suivie d'un apéritif offert à tous les Marcillois.

Natif de la "9" ? Contactez-nous !

Vous souhaitez participer et vous n'êtes pas encore inscrits ? Rejoignez-nous avant le 9 avril 2019, en envoyant un mail à : marcilly.toujours9@gmail.com ou en appelant le 06 43 87 68 60 (Christine)

La Confrérie du Nœud du Vigneron



Le vendredi 22 novembre 2019, dans la salle des fêtes de Marcilly d'Azergues, la Confrérie du Nœud du Vigneron célébrera les 10 ans de la sortie du Beaujolais Nouveau dans le village de Marcilly d'Azergues. Des animations ludiques, des assiettes de saucissons chauds, de fromages, et de desserts seront servies dans un décor chaleureux

et spectaculaire. L'orchestre Music'hall animera la soirée, qui s'annonce déjà exceptionnelle. A noter dans vos agendas !

Michel ENIUS



La Biblio : Les nouveautés de Janvier 2019 !

- Rosella POSTORINO - La goûteuse d'Hitler
- Raphaëlle GIORDANO - Cupidon a des ailes en carton
- Vanessa BAMBERGER - Alto Braco
- Lisa GARDNER - A même la peau
- Andrew SEAN GREER - Les tribulations d'Arthur Mineur
- Atiq RAHIMI - Les Porteurs d'eau
- Eric -Emmanuel SCHMITT - Félix et la source invisible
- Nicolas MATHIEU - Leurs enfants après eux
- David VANN - Un poisson sur la Lune
- René DENFELD - Trouver l'enfant

Rendez-vous à la Biblio, rue de l'Eglise, les samedis de 10h à 12h et les mercredis de 16h30 à 18h

Agenda

Avril

Dimanche 7 avril : Coupe de l'Auvergne - Amicale des Boules - Clos bouliste/ Maison Communale

Samedi 13 avril : Remise des cocardes - Classes en 9 - Maison communale

Dimanche 14 avril : But d'Honneur - Amicale des Boules

Clos bouliste/Maison Communale

Samedi 20 avril : Chasse aux oeufs

Sou des Écoles - Village

Dimanche 28 avril : Concours de pêche à l'américaine - Pêche

Étang de Civrieux

Mai

Vendredi 3 mai : Défilé humoristique - Classes en 9 - Village/Place des Marcilly

Dimanche 5 mai : Journée des Conscrits - Classes en 9

Village/Salle des Fêtes

Mercredi 8 mai : Commémoration

Anciens combattants

Monuments aux morts/Gare

Samedi 25 mai : Repas convivial

Association d'Éducation Populaire

Salle Saint Emile

Samedi 25 mai : Journée sportive et conviviale - Association Sportive Marcilly

Salle des Fêtes

Juin

Dimanche 2 juin : Concours de Pé-tanque - Sté de Chasse - Maison Communale

Samedi 8 juin : Journée des 8

Classes en 8 - Maison communale

Jeu-di 13 juin : Assemblée générale

Association Sportive Marcilly - Salle des Fêtes

Vendredi 14 juin : Commémoration

Anciens combattants - Stèle RD 306

Samedi 15 juin : Journée conviviale

Commune libre - Place de l'Église

Lundi 17 juin : Assemblée générale

Danses du monde - Maison communale

Mercredi 19 juin : Barbecue

AMAPOM - Maison communale

Vendredi 21 juin : Coupe du souvenir

Amicale des Boules

Clos bouliste/Maison communale

Samedi 22 juin : Kermesse

Sou des École - Salles des Fêtes

Dimanche 30 juin : Challenge des deux secteurs - Amicales des Boules

Clos bouliste/Maison communale

Juillet

Samedi 6 juillet : Finale du Challenge

Clos bouliste/Maison communale

Dimanche 14 juillet : Bal populaire

Amicale des Pompiers

Caserne intercommunale de Lissieu